



17 Février 2010,

Régionaux du 8 au 28 mars 2010 :

La Ligue Laurentides-Lanaudière nous exige encore cette année d'envoyer seulement une équipe par catégorie et classe (ex : nous avons 2 Bantam B, seulement une équipe pourra représenter l'association).

Pour déterminer l'équipe représentative, le C.A. a gardé la même formule que l'an passé qui est : l'équipe qui a la meilleure fiche pendant les séries ira aux régionaux. Si nous devons faire un départage d'égalité, nous appliquerons le règlement 9.8 d'Hockey-Quebec, celui utilisé pour les tournois.

Merci!

